

connait la vraie religion. Mais le voilà donc ce prétendu égoïste, cet homme dur, cet impitoyable misanthrope, que ses lâches ennemis déchirent plus que jamais après sa mort! Trop bornés, trop faibles, ou trop corrompus pour s'élever par la pratique, par la spéculation même à la hauteur de sa vertu, ils tâchent de la flétrir de leurs mains impures!

Non, ma belle dame, non, je ne monte point à cheval par ce beau temps, parce que *ma cheval*, qui est *un jument*, est toute prête d'accoucher, et j'ai trop de respect pour son état et son innocent poulain, pour les tourmenter.

Mais, oui, je crois assez qu'il me serait très-possible de te rendre dévote, et que tu embrasserais sans répugnance mon ordre, qui au reste serait très-mitigé.... O mon amie! il y a long-temps que tu as prononcé tes vœux sur mon cœur: il les a payés de tous les siens. Nous sommes l'un à l'autre, à tous les titres, unis par tous les nœuds; et ceux de la religion ne servent ordinairement qu'à relâcher les autres. Ne soyons donc pas saints, mais soyons

toujours amoureux. Ah! c'est de grand cœur que je renouvelle chaque jour le serment de l'être toujours de toi.

GABRIEL.

J'ai prié le bon ange, s'il avait touché quelque argent, de t'envoyer trois louis.

Mande-moi si tu as les deux premières élégies du second livre.

---

## LETTRE VIII.

8 mai 1780.

JE reçois, ma tendre amie, une lettre de toi dont on a effacé la date, et qui, à plus d'un titre, m'a donné de vives inquiétudes. Je l'attendais depuis long-temps, car le bon ange nous a accoutumés à plus de bontés; mais nous devons croire que ce sont les circonstances qui le gênent, quand il diminue les marques de sa bienveillance; et en effet son silence même a

été assaisonné pour moi par toutes les attentions de l'amitié. Mais il ne me parlait point de toi ; je craignais pour ta santé ; je craignais les intrigues R..... et même celles de ma famille : car, dans une lettre précédente, mon oncle m'a dit formellement qu'il savait que j'entretenais avec toi des liaisons qui ne pouvaient qu'inquiéter sur la vérité de mes dispositions ; de sorte qu'à leur avis une première preuve de résipiscence devait être la plus noire et la plus lâche des trahisons. Je n'ai rien répondu à cet article de sa lettre ; mais l'espèce de négociation qu'il me faisait entamer en même temps en Provence, me donnait à penser que mon père aurait pu, sous le prétexte d'aplanir les voies, obtenir du moins la suspension de notre correspondance. J'ai soupçonné, je soupçonne encore qu'il l'a sollicitée, et je crois que c'est une obligation de plus que nous avons à M. Le noir et à son organe, que l'A... D... H... l'ait demandée vainement. Au reste, ce prétexte est à peu près détruit, car M. de Marignane vient, par sa réponse à une lettre très-honnête de moi, où je lui disais que mon père m'avait

mis à sa merci, de barrer toute négociation. Voici ce qu'il m'écrivait avec son honnêteté ordinaire : « Je n'ai, monsieur, et n'ai jamais pré-  
« tendu m'arroger le plus petit droit sur votre  
« liberté. J'avais eu l'honneur de vous le dé-  
« clarer très-formellement dans la lettre dont  
« vous vous plaignez comme d'une vive ré-  
« primande ; vous avez pris pour telle l'énumé-  
« ration fidèle des griefs que ma fille et moi  
« avons contre vous ; j'ai été forcé de vous les  
« rappeler comme des raisons malheureusement  
« très-valables qui nous feraient éternellement  
« persister l'un et l'autre dans notre opposition  
« de toute réunion d'elle à vous. C'est à quoi  
« je borne, monsieur, toutes mes prétentions  
« vis-à-vis de vous ; ces prétentions sont  
« appuyées sur des motifs si graves, que je ne  
« doute nullement de leur succès auprès des  
« tribunaux. Je n'ai nul besoin de recourir à  
« l'autorité du roi : c'est M. votre père qui l'a  
« invoquée pour vous sauver de vous-même ;  
« c'est donc à lui que vous devez recourir. Je  
« désire qu'il trouve le terme de la punition as-  
« sez long, et qu'il prenne assez de confiance

« en vous pour risquer l'épreuve que vous proposez. Je vais lui faire passer votre lettre. J'ai l'honneur, etc. » Il est un peu dur, je l'avoue, de s'entendre parler ainsi au sujet d'une femme contre laquelle on a plus de preuves écrites de sa main qu'il n'en faut pour perdre dix femmes ; il est dur de se voir menacé d'être traduit dans les tribunaux par celle dont on peut prouver juridiquement l'adultère, et mille autres perfidies bien plus criminelles. Pour elle, à qui j'avais écrit aussi avec dignité, mais avec onction et douceur, elle ne s'est pas donné la peine de me répondre ; c'est plus commode et plus court. Il est de fait pourtant que mon père a ce qu'il a demandé, à savoir la *non-opposition*, et même en quelque sorte le consentement de M. de Marignane à ma demi-liberté. Je sais bien que, comme ils sont tous de mauvaise foi, il va dire que, puisque M. de Marignane s'oppose à jamais à une réunion, et que ma liberté a toujours dépendu, dans son opinion, de cette réunion, je n'ai que faire d'une demi-liberté qu'il ne peut m'accorder comme acheminement à ma liberté entière. Mais je suis las

de tant de tergiversations ; et ensuite d'une lettre que je vais écrire à mon père, où je lui montrerai que je me suis prêté envers les Marignane, à tous les ménagements qu'il a paru désirer, et où je lui demanderai si l'opinion de M. de Marignane est donc un jugement sans appel pour son fils et un sujet de roi, et si le refus de réunion à madame sa fille est un arrêt de mort ; ensuite de cette lettre, dis-je, où je tâcherai de ne lui laisser aucune échappatoire, je demanderai tout simplement et très-opiniâtrément un arrêt, soit des juges ordinaires, soit de commissaires, pourvu que M. Lenoir soit du nombre, qui m'apprenne enfin pourquoi je suis prisonnier depuis sept ans ; car voilà le point fondamental de mon affaire, que mon père s'efforce toujours de faire perdre de vue, et qu'ainsi je dois soigneusement rappeler : c'est que ton affaire, dont il n'est point juge, n'est pas la mienne envers lui ; c'est que tu n'as été enlevée qu'en octobre 1776, et que l'on a attenté à ma liberté dès le commencement de 1774. Que le gouvernement commence donc par juger si en 1774

j'avais mérité que l'on attentât à ma liberté ; si surtout je n'ai pas fait jusqu'en 1776 tout ce qu'il fallait pour qu'on me la rendit. Ensuite, mais seulement ensuite, vient ton affaire, laquelle sera jugée gracieuse ou non gracieuse, à me supposer condamné ; et ce n'est qu'alors que mon père, sous les vains prétextes d'honneur de sa maison, etc., etc., pourrait invoquer l'autorité pour me soustraire à la rigueur des lois, laquelle je dois être décidé avoir encourue, avant de perdre mon existence. Je sais qu'on peut répondre à cela, comme à bien d'autres choses, comme à tout, à coups de lettres de cachet ; mais je défie que l'on y réponde autrement. Probablement l'humeur de mon père est fort augmentée. Ma mère vient de gagner son procès relativement à ses biens paraphernaux ou extra-dotaux. C'est ainsi qu'a commencé le grand procès ; c'est ainsi que commence celui-ci : mais dans le premier elle eut la simplicité de faire une transaction sur arrêt, avant l'appel, et retourna dans ses terres ; à peine y fut-elle que mon père refusa de tenir la transaction, et c'est alors que M. du

Saillant écrivit à sa belle-mère, de la part de son beau-père, que si elle venait à Paris elle serait arrêtée aux barrières. Grâces à M. de Malesherbes, cette menace n'eut point d'effet, et le procès recommença. Mais sa funeste demande en séparation de corps le lui fit perdre, et tu sais par quels moyens. Il est clair que ce dernier succès va fortifier mon père, animer ma mère ; ainsi point de conciliation à espérer. Et qui en souffrira ? moi.

Voilà, mon amie, l'aperçu général de mes affaires, dont je ne puis te donner le détail, 1<sup>o</sup> parce qu'il serait très-volumineux ; 2<sup>o</sup> parce que j'ai tout plein de raisons d'être plus réservé que jamais sur les détails. Tu peux être sûre seulement qu'après ma lettre à mon père, qui sera décisive, je pousserai, avec toute la vigueur qui m'est naturelle, mes résolutions et mes plans ; mais je suis aux fers, et la voix qui se plaint ici est *celle qui crie dans les déserts*.

Quant à tes affaires, je t'en parlerai très-peu. Elles s'emmêlent infiniment ; et, puisque je ne puis pas te dire nettement mon avis, je ne te dirai rien. Prends garde seulement de faire

trop ou trop peu ; c'est cela qui gâte presque toutes les affaires. Céder quoi que ce soit, en certaines circonstances, c'est livrer tout ; s'acharner à des riens, c'est aussi quelquefois mettre le tout en compromis ; juger le moment de résister de vive force et celui d'é luder le combat, c'est la base des succès. Au reste, il ne faut point prendre à la lettre certaines phrases formulaires de M. B... qui a des devoirs et des ménagements de place à garder. Il rirait lui-même, si nous pouvions causer avec lui, de la distinction qu'il a mise entre *avocat consultant* et *avocat à consulter* : il rirait du détour qu'il prend pour prouver que des actes dressés par des personnes envoyées par la police à cet effet, ne peuvent pas être dits avoir été dressés par ordre de la police ; il conviendrait surtout que l'on ne peut, sans la plus affreuse iniquité, refuser à des détenus la permission de faire leurs affaires, de constater, d'assurer l'existence des droits de leurs enfants, et que, lorsqu'il est question d'une détenue dans une prison aussi subalterne que celle où tu étais, une telle iniquité serait uniquement

imputable à la police, qui y est maîtresse absolue : je n'en dis pas de même des prisons d'état proprement dites, telles que celle-ci.

Ce que tu me mandes de Mauvaiset est surprenant et inquiétant ; cependant peut-être est-il à propos de garder quelques mesures avec lui ; ce qui se peut sans lui donner prise, ni aucun avis qui puisse être dangereux ; au contraire. Il est au reste plus que probable qu'il y a dans son fait plus de pusillanimité que de trahison, puisque les informations qu'il t'a données sont vraies, et qu'il ne t'a menti que sur ses communications avec le tuteur. Il me semble au reste que madame de R... ne doit connaître aucune de tes liaisons à Pontar... ; car tu sais combien elle est amie de M. d'Ogni, et quelle inquisition c'est que la poste en France. Quant au fond de l'affaire, je crois comme toi que notre volonté ou rien, c'est la même chose, si le tuteur est ferme : mais, comme on pourrait prendre des voies pour lui imposer silence, c'est à toi à voir alors ce que tu dois faire pour ta défense et celle de ta fille, pour conserver sur elle quelque juridiction, et à choisir en

conséquence des conseils; car ne compte pas sur les miens : outre qu'ils ne peuvent pas faire loi pour toi en matière légale, je m'abstiendrai désormais de t'en donner à cet égard. Que cela ne t'empêche pas de me mettre au fait du courant.

Pour l'histoire de l'argent, elle est bonne, en ce qu'elle te laisse moins craindre que les R... ne te mettent le marché à la main. Je voudrais, mon amie, que tu convinses avec M. B... de faire inoculer cette enfant avant qu'on la plaçât dans un couvent quelconque. Il serait un peu fort que l'on te disputât jusqu'au droit de décider sur l'inoculation de ton enfant. Et qu'a-t-on à t'objecter, dès que cela ne coûtera pas un sou aux R...? Finis cela, je te prie; voilà la saison où la petite-vérole est à craindre. Pour moi, d'ici à ma liberté, je ne veux plus me mêler que d'aimer ta fille; mais si je la recouvre, cette liberté, nous verrons s'il y a une autorité sur la terre qui puisse disposer, à ton insu, et malgré toi, de ta fille, dont le père est contesté. Dieu sait si je suis dans la disposition la plus ferme de ne chercher aucune

pierre ni pour moi, ni pour les autres; mais malgré toutes mes bonnes résolutions, j'ai bien peur que l'on ne me force au combat; et certes, si cela est, je me battrai bien.

L'affluence de sang dont je t'ai parlé, et qui s'est terminée par quelques saignements de nez, n'est rien du tout, ma tendre amie, que l'effet naturel et nullement inquiétant du printemps. Il en est tout autrement du dépérissement de mes yeux, qui est aggravé à un point incroyable, quoique j'écrive infiniment moins. Je n'espère plus sauver cet organe; je me contenterai de prolonger son affaiblissement. Je te supplie de me parler avec détails de ta santé; elle est depuis long-temps très-entamée, et je crains la révolution du printemps. En général tu es beaucoup trop laconique sur tout ce qui t'intéresse personnellement. C'est cependant le seul exercice agréable que je puisse faire ici de ma sensibilité, que de m'intéresser jusqu'aux plus petites minuties de ton journal.

Je mande à M. B... que je le prie de me renvoyer mon manuscrit, s'il ne te le fait pas passer.

C'est un ouvrage auquel j'attache quelque prix, moi qui ne suis pas sujet à en donner beaucoup à ce que j'écris, et je ne veux pas le perdre. S'il te l'envoie, je te prie d'en expédier la lecture et la copie le plus que tu pourras. Je t'adresse aujourd'hui : 1<sup>o</sup> le reste des élégies retouchées; 2<sup>o</sup> les sujets de cartouches et culs-de-lampe que j'ai composés pour Tibulle; 3<sup>o</sup> l'élégie d'Ovide sur la mort de Tibulle, dont j'ai joint à mon ouvrage la traduction; 4<sup>o</sup> les corrections à faire aux élégies dont je t'ai envoyé le relevé. Quant aux changements et additions très-considérables que j'ai faits aux notes, tu ne les auras que sur l'exemplaire imprimé.

Mon amie, le tort que tu reproches à notre nation, et qui en est un bien réel, dont elle s'est rendue coupable envers presque tous ses grands hommes, tient à notre défaut absolu de caractère et d'énergie. Il faut traiter les légers Français, comme l'on traite ces estomacs faibles et délicats, auxquels on ne permet qu'une petite quantité d'aliments à-la-fois, et ne pas nous offrir ni trop de rapides succès, ni trop

de titres à notre admiration, parce que nous savons nous engouer, mais non pas admirer. Nous ne voyons point par nos yeux, nous ne pensons point d'après nous; nous n'avons ni caractère, ni originalité, ni génie par conséquent; car l'empreinte et le sceau du génie est l'originalité, lorsqu'elle est accompagnée de raison et de goût. Je ne parle pas des individus; certes nous avons eu de grands, de très-grands hommes, et nous en avons encore; mais c'est le siècle et non le terroir qui a fait ces hommes-là: le terroir, dis-je, et je compte dans cette expression, pour la plus grande partie, le gouvernement. Nous n'offrons aux artistes, et le plus souvent aux gens de lettres, pour prix de leurs veilles, que des applaudissements de mode ou d'habitude, fruits passagers d'un vain caprice. Ceux que le plus grand talent ne tourmente pas resteront toujours médiocres; les autres seront toujours malheureux. Certainement la beauté en tout genre tient beaucoup aux mœurs et aux circonstances. La beauté physique elle-même n'est-elle pas soumise aux caprices des sens, du climat et de

l'opinion ? Mais, en poussant ce raisonnement, on anéantirait le *beau* dans tous les genres possibles. Un art fait des progrès lorsque ses moyens s'augmentent, que sa carrière s'étend, que ses objets s'agrandissent; et nous nous rattachons sans cesse. Les productions d'un art sont d'autant plus belles, qu'elles atteignent à un but plus reculé, plus important, plus difficile, et qu'elles donnent le sentiment du beau à des hommes plus exercés et plus délicats, pour qui l'énergie, la variété, la chaleur n'auront jamais rien de capricieux ni d'arbitraire. Chez nous, tout est mode et caprice. Comment veux-tu que les arts et les sciences n'y dépérissent pas ?

Pour les femmes, peu d'hommes les connaissent mieux que moi, et je sais combien de mal il y a à en dire; mais ce mal, nous en sommes les promoteurs; et, après y avoir bien pensé, je dis, à très-peu-près, comme le cardinal de Bernis :

D'un sexe digne qu'on l'adore,  
N'exagérons pas les travers;  
Sans lui, l'homme serait encore

Farouche au milieu des déserts :  
Oui, les femmes qu'on déshonore,  
Même en voulant porter leurs fers,  
Sont les fleurs qu'amour fit éclore  
Dans le jardin de l'univers.

Au reste, ne t'en prends qu'à toi si je ne puis pas juger sévèrement le sexe qui t'a produite.

Pour moi, chère Sophie, tu as réduit ma philosophie et ma profession de foi à ceci : *Tout n'est qu'erreurs, hors les sentiments que tu m'inspires*; voilà ce qui me console dans les fers, voilà ce qui fera mon bonheur au sein de la liberté, et ce que j'ai juré pour jamais *sur un autel*, où, comme tu dis si bien, *on ne fait point de faux serments*. Adieu; je t'adore, ô ma bien-aimée! Donne-moi bientôt de tes nouvelles, je veux dire de celles de ta santé, très-détaillées.

GABRIEL.



## LETTRE IX.

28 mai 1780.

Mon amie, le moment est venu de me prouver la force et l'étendue de ton amour. Certes j'en ai déjà reçu des preuves sans nombre et bien chères; et cependant tu n'as point encore été soumise à une épreuve si délicate. Tu le sais, ô mon amante! la tendresse de Gabriel est sans bornes, mais elle a tous les caractères d'ardeur et de fidélité qui composent son être. Rassuré par la ferme conviction que mon cœur n'exige que ce tribut qu'elle paie, je me croirais peu aimé, si je ne l'étais pas uniquement, si quelque objet dans la nature pouvait te distraire de ta passion, ou te rendre difficiles les plus grands sacrifices.... Mais, mon Gabriel, doutes-tu donc qu'un sa-

crifice, quel qu'il soit, quand il t'est offert, me soit une jouissance?... Voilà ce que me répond tout bas ma tendre Sophie, en lisant ceci... Non, mon épouse, non, bonheur de ma vie! idole de mon cœur, je ne doute pas de ton courage, je sais qu'il ne coûte rien à ton amour; et cette idée a soutenu le mien dans ce moment où il me faut te demander ce dont j'ai à peine la force de te donner l'exemple.

Chère amie! loin de nous les ménagements des âmes pusillanimes... Notre enfant n'est plus! eh bien, je te reste: tu m'aimais en elle; rends-moi tout l'amour que tu lui portais, et que ton affection jusqu'ici divisée se concentre en un seul objet... O mon tout! ô mon bien! je vois tes douleurs, et tu sais si je les partage... Hélas! je ne puis de même mêler mes pleurs aux tiens!... L'amour ne peut imposer silence à la nature, mais il peut et doit la consoler; il peut et doit obtenir qu'un découragement funeste ne nuise pas à ses plus chers intérêts, à ta santé, à ta vie. Fais-moi donc le sacrifice, non pas de ta douleur, mais de ses égarements. Verse des larmes; répands-

les dans mon cœur; épanche tes regrets; mais n'en aiguiser pas la pointe, déjà trop acérée, par une opiniâtreté qui l'arracherait à tes devoirs, désespérerait ton ami, et lui ferait prendre en horreur la vie avec laquelle tu dois le réconcilier. Tu le peux seule, ô mon ange! Un crêpe affreux voile à mes regards le bonheur; toi seule, qui le soulèves toujours, peux le déchirer tout-à-fait. Tu vois quel est mon sort! tu vois à quelles épreuves j'étais destiné! Veux-tu que ma seule consolation, la conviction d'être infiniment aimé, m'échappe encore? Oui, je croirais être aimé faiblement, si la mort d'un enfant, auquel, hélas! nous ne comptons pas survivre, mais que nous savions cependant né de la condition des mortels, te rendait sourde à ma voix, à mes consolations, à mes caresses... Je sais quel bonheur tu te promettais de cet enfant, et quel plaisir c'était pour toi que de projeter le sien... Mais oserais-tu dire ou croire qu'il n'est plus de bonheur pour toi dans le monde, quand tu peux tout pour le mien; quand j'existe, quand je vis pour toi, quand je touche peut-être au

moment de l'être rendu?... O mon amie! nous sommes déjà trop payés pour regarder la mort comme la plus belle invention de la nature. A combien de maux peut-être elle a dérobé ta fille? C'est donc sur nous qu'il faut pleurer; et les pleurs que commande l'amour de soi ne doivent pas long-temps prolonger la douleur, quand un sentiment plus tendre et plus noble lui ordonne de se calmer.

Hélas! ma Sophie, je te disais il y a quelques mois ces paroles touchantes d'un ancien: Les funérailles des enfants sont toujours prématurées, lorsque les mères y assistent. Cette idée est vraie et touchante. Mais combien de mères se désolent sur leurs enfants vivants! et dis-moi si tu pouvais, loin de l'être, t'arrêter sur la limite de l'existence et du néant, et lire au livre des destinées? Réponds-tu qu'en voyant la longue liste des maux qui t'attendaient, tu voudrais exister? Non, si l'on te l'offrait sans le dédommagement de notre amour. Eh bien, cet amour te reste; cet amour me console d'une vie tissée d'alarmes, de périls et de douleurs. Que dis-je? il me les

fait oublier en me ramenant à toi, à toi dont je n'étais pas digne, et que je n'aurai jamais trop chèrement payée.... Sophie, ma chère Sophie, je te conjure, et j'espère que tu ne refuseras pas au plus tendre des amants, à qui tu n'as jamais rien refusé, de mettre un terme à tes regrets, et même d'apporter dans ceux qu'il faut bien t'accorder, une modération qui calme mes inquiétudes sur les suites qu'un si fatal événement pourrait avoir pour ta santé.

Tu me plaindras sans doute d'être obligé de te donner cette cruelle nouvelle. Hélas! si j'eusse pu te la dire en te serrant dans mes bras, nos cœurs, en s'unissant, se seraient mutuellement fortifiés; mais l'absence aigrit tout. J'ai balancé si je te dirais sitôt quelle perte nous avons faite; mais la crainte que tu ne réussisses ce coup d'une autre main qui ne saurait pas te l'adoucir, ma confiance en ton courage, la haute opinion que j'ai de ta tendresse, et qui ne me laisse pas douter que la mienne ne supplée suffisamment à cette privation terrible, m'ont engagé à te parler sans détour. Ah! Sophie! ton ami n'est pas moins

malheureux que toi lorsqu'il s'occupe de tes chagrins.

Je serais inconsolable, si tu n'étais qu'une amante vulgaire. Hélas! me dirais-je, voilà un de mes liens, et le plus sacré de tous, rompu. Mais je te ferais injure de penser ainsi. L'amour et l'honneur nous unissent indépendamment de tous autres motifs, de tous autres devoirs, de tous autres objets; et il n'est au pouvoir ni des humains, ni de la nature, de relâcher nos nœuds, aussi long-temps qu'elle nous laissera la vie. Si nous sommes destinés à presser dans nos bras de nouveaux gages de notre amour, nous pourrions porter sur eux un regard plus serein. Un certain nombre d'enfants doit payer tribut à la mort: elle a frappé le premier fruit de notre tendresse; nous devons, nous pouvons espérer qu'elle épargnera les autres... O mon amie! nous avons éprouvé de plus grands malheurs! C'est sur nous-mêmes, et une partie détachée de nous, que l'infortune s'est exercée quand elle nous a arrachés l'un à l'autre. L'amour, l'espérance et nos bienfaiteurs ont cicatrisé cette plaie profonde; ta

nouvelle blessure doit être encore plus facile à guérir.

Ah! ma généreuse Sophie, ne m'accable pas du nouveau tourment de tes souffrances ou de tes dangers; ne nous punis pas tous deux de notre infortune; n'augmente pas tes propres maux. Pleure, mon enfant, pleure; mais non pas sans modération et sans mesure; que ta douleur soit douce et tendre comme toi. Tu n'as pas joui de la douceur de voir long-temps ta fille, de la tendresse de ses embrassements, des caresses de son enfance... Hélas! que regrettes-tu là? tu n'en serais que plus malheureuse; et si je t'envie le plaisir de l'avoir embrassée, c'est que je voudrais avoir autant de motifs de regrets que mon amie.

Si les pleurs fléchissaient le destin, je te dirais: Chère amie, pleurons ensemble, pleurons des larmes de sang; que tous nos jours se passent dans le deuil, toutes nos nuits dans la tristesse et l'insomnie; notre douleur est utile à ce que nous aimons. Mais les gémissements ne raniment pas les morts; il ne faut donc pas se laisser emporter pour eux à une violence

nuisible à ceux qui leur survivent. Ne nourris pas ton chagrin trop amer, trop naturel, mais qui ne durera qu'en proportion de ce que tu sentiras le plus vivement; or j'espère, et je crois, et je demande, en te couvrant de mes baisers et de mes larmes, que ce soit ton amour pour moi que tu sentes et que tu veuilles sentir le plus vivement... Oh! qu'ils sont durs et insensés ces parents, qui, au lieu de se hâter de jouir de leurs enfans, de se livrer à eux sans délai, d'épuiser réciproquement toute leur tendresse mutuelle, au lieu de profiter du moment présent qui leur appartient à peine, les vouent, les oppriment, et se réservent, pour un avenir qu'ils ne verront pas, des réparations dont la fortune ne leur laisse que le projet vain et déchirant!... Eh bien! les enfans de ces êtres-là vivent pour souffrir; et ceux des mères tendres sont moissonnés au berceau!...

Ce n'est pas le moment de te parler affaires, ô mon tout! Ces intérêts si médiocres, si tièdes auprès des grandes affections de l'ame, ne me touchent pas plus que toi. Je dois ce-

pendant t'ôter un de tes chagrins, qui paraît t'avoir vivement émue au moment où tu écrivais ta dernière lettre. Mon ami, M. B..., qui partage vivement notre perte, m'avait écrit avant que de la savoir : « Ne prenez point à « la lettre les précautions que je vous ai de-  
« mandées sur notre correspondance. *Laissez-  
« vous confier tout*, ne répondez que ce que la  
« prudence pourra vous dicter; longez sur les  
« points importants et délicats qui font con-  
« naître votre touche. Je ne vous dis là que ce  
« que vous savez aussi bien que moi, et ce  
« que vous-même avez pratiqué. » — Ces mots  
pleins de douceur, de sagesse et d'amitié,  
doivent t'ôter tout soupçon que l'on veuille te  
priver du secours de mes avis. Au reste, tu  
n'en as que trop perdu le besoin, puisque la  
seule propriété qui te restât, et qu'encore, au  
mépris de la justice et de la nature, on te dis-  
putait, t'est enlevée par le sort... Je te supplie  
de ne point écrire dans ces premiers moments  
à ta mère. Elle ne peut pas partager ta dou-  
leur; et toi, tu ne peux pas sentir assez cela  
mais, mon adorable amie, la douleur même

doit être décente, et il ne faut pas aigrir des  
maux déjà trop dévorants.

O mon amie! ce n'est pas toi que le regret  
de ce que tu n'as plus peut rendre injuste pour  
ce qui te reste. Envisage ton amant, et songe  
combien la fortune t'a épargnée même en te  
maltraitant, et tu avoueras qu'il te reste plus  
que des consolations. Voilà, ô mon tout! ce  
qui m'a fait supporter ma douleur, et ce qui  
me donne la force de t'écrire peu d'heures  
après avoir reçu une nouvelle qui a serré mon  
cœur au point de m'inquiéter; car tu me fais  
aimer la vie. J'ai beaucoup pleuré depuis, et  
voilà ma poitrine soulagée; mais mon ame ne  
le sera que quand j'aurai ta promesse de tout  
sacrifier à l'amour, et de chercher dans son  
sein le remède à tes maux, sans m'en cacher  
la profondeur ou l'activité. Écris-moi bientôt,  
ma Sophie-Gabriel; je te répondrai à l'instant,  
et M. B... voudra bien te faire passer ma lettre.  
Hélas! tu recevras toujours trop tôt celle-ci;  
mais je n'aurai jamais la tienne assez vite.

Adieu, ma bien-aimée: montre-moi ce cou-  
rage que j'attends de ta grande ame. Élève - la

au-dessus du deuil où elle est plongée, et ne pense qu'à l'amour éternel et inviolable que mon cœur t'a juré, que mes tendres caresses te répètent, et sur lequel nul bras ne peut attenter.

GABRIEL.

Ta fille n'a pu résister aux convulsions de dents. Sa nourrice est, dit-on, inconsolable. Je prie M. B... de lui donner le peu que je puis en cette triste occasion. Ceux qui ont aimé notre enfant ont tous des droits sur nous... Hélas! tu ne verras que trop que c'est la main appuyée sur ma plaie que je cherche à guérir la tienne.

EXTRAIT du registre des sépultures de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Denil, diocèse de Paris, pour l'année 1780.

L'AN du Seigneur mil sept cent quatre-vingt, le mercredi vingt-quatrième mai, a été inhumé, dans le cimetière de cette paroisse, par nous,

curé soussigné, le corps de Sophie-Gabriel, décédée d'hier dans cette paroisse, chez Jacques Quillet, chez lequel elle était en nourrice, âgée de deux ans seize jours, née rue de Bellefond, paroisse de Montmartre, où elle a été baptisée au lieu de l'avoir été à Notre-Dame-de-Lorette son annexe; fille de dame Marie-Thérèse-Sophie-Richard de Ruffey, épouse de messire Claude-François de Monnier, chevalier, ancien premier président de la chambre des comptes de Dôle en Franche-Comté; en présence dudit Jacques Quillet, de Pierre Jolly et de Jacques Seny, de cette paroisse, qui ont signé. Ainsi signé, Jacques QUILLET, Pierre JOLLY, SENY, SEVOY, curé.

Collationné à la minute, et délivré par nous curé soussigné, le 6 juin 1780. SEVOY, curé de Deuil.

## LETTRE X.

7 juin 1780.

JE reçois, mon tendre enfant, ta lettre du 2 juin, qui calme un peu mon extrême inquiétude, et met du baume dans mon sang. Je connais ton noble courage, et j'espérais bien qu'il ne se démentirait pas dans un instant où l'amour le soutenait, non sans avoir lui-même un grand besoin d'appui. Je ne t'ai jamais dû une plus tendre reconnaissance, que dans cette funeste occasion où tu prends assez sur toi-même, pour m'épargner des douleurs plus longues et plus aiguës. Hélas! l'amour paternel est un instinct bien réellement fondé sur la nature, puisqu'il nous est commun avec les brutes, avec cette différence que dans elles il tient uniquement au physique, et que dans

nous il peut être fortifié tout comme affaibli par la réflexion. Mais, s'il n'est pas un devoir plus naturel que celui de chérir ses enfants, il en est de plus sacrés; et tels sont ceux que nous avons l'un envers l'autre. La réflexion doit donc ici combattre notre douleur, au lieu de l'aggraver; car il est certain que nos pleurs, inutiles à celle qui n'est plus, nuiraient à nous qui restons... Ah! du moins, la nature n'a nul reproche à nous faire. Ce n'est pas nous, ce sont nos tyrans qui ont rejeté et méprisé ses dons, qui ont tari pour notre enfant la source de vie qu'elle lui avait onverte, qui l'ont livré à une mère empruntée et mercenaire. Hélas! elle fut plus tendre qu'eux, et l'on dit qu'elle pleure amèrement notre fille.. Elle devait périr, et l'on n'échappe point à sa destinée.

Ah! j'en conviens avec toi, ce sont les fruits d'un amour si tendre qui devraient croître et mûrir. Que l'on regrette des enfants qui, nés d'un commerce indifférent, n'ont peut-être jamais excité dans leur père aucune émotion de tendresse; j'avoue que je ne plains guère que la vanité d'un tel homme. Je suis très-porté à

croire que ses enfants ne flattaient que son despotisme, qu'il ne voyait en eux que des sujets qu'il pouvait dominer en maître, et que sa famille n'était pour lui qu'un royaume où il voulait régner en monarque absolu; mais nous qui ne voulions que le bonheur de notre fille, qui le voulions pour elle, et qui en faisons une des plus précieuses parties du nôtre... ah! nous avons droit de la pleurer.

Je ne crois point, comme toi, mon amie, que tu doives perdre de vue tes affaires; ce serait là l'inertie du découragement. Jamais au contraire moment ne fut plus favorable pour les finir; et c'est là une des suites de notre malheur, par laquelle nous n'en serons assurément pas dédommagés, mais qu'enfin il ne nous faut pas négliger. Maintenant les Valdh... n'ont plus aucun motif de te pousser à outrance, et, s'ils avaient cette lâcheté, il serait aisé de tourner contre eux l'indignation publique. Il est vrai qu'ils te soupçonnent un autre enfant; mais il est aisé de les rassurer sur cela, bien entendu cependant qu'il faut leur laisser ce soupçon, tant qu'ils ne se prêteront pas de

bonne foi à un accommodement. Je crois aussi que c'est le cas de veiller de très-près sur cet accommodement, dans lequel plusieurs autres personnes pourraient avoir maintenant un intérêt que tu comprends. C'est toi, et non *d'autres*, qui doivent recouvrer ta dot; parce que, si elle doit un jour retourner à ta famille, ce doit être de ta part un don volontaire qui t'assure des ménagements. Autrement ce serait une chaîne de plus, et tu en as assez.

Ma santé va par soubresauts; mais au fond je suis très-robuste, et je ne suis vraiment inquiet que de ma vessie et de mes yeux. Celle-là serait encore à temps d'être soulagée; pour ceux-ci, rien n'est plus problématique. Il est certain, mon amie, que mes affaires, sans être terminées, sont mieux que jamais; et je ne t'ai point leurrée d'un faux espoir. Je ne suis point, comme D. P., un faiseur de phrases. Il croit, quand une figure de rhétorique vient se présenter au bout de sa plume, avoir ville gagnée: ce langage-là est bien sec pour le cœur. J'ai en ce moment un objet d'inquiétude. Il m'est revenu que, dans des papiers publics



étrangers, on avait parlé de la tyrannie de mon père envers moi avec la plus grande énergie, et de moi en termes on ne saurait plus flatteurs. Mon père m'imputera cette hostilité, dont je suis tellement innocent, que je n'ai pas même voulu que l'on me procurât ces papiers. Cela ne m'étonne point. Mon père a toujours dédaigné le suffrage des gens de lettres; et ce sont eux qui, tôt ou tard, font les réputations. Plusieurs me connaissent et m'estiment; ils croient me venger, et ils me desservent. Tu sais quels témoignages flatteurs de considération j'ai reçus de plusieurs savants en Hollande. Probablement le coup part de là, ou bien de ces Anglais, nos amis, qui auront fait mettre dans leurs papiers, où l'on met tout, un stérile éloge de moi, et une satire dangereuse contre l'Ami des Hommes, qui n'en est plus guère aimé. Patience, et contentons-nous de faire ce que nous devons.

Où, mon amie, mes forces ont égalé mon amour, surtout depuis que j'ai su que les tiennes avaient suffi à ta douleur. J'ai même envisagé notre perte d'un œil assez fixe pour y

trouver des motifs de consolation, et pour m'occuper des moyens de perpétuer notre tendresse. J'ai l'idée d'un petit monument qui plaira encore à nos regards attendris, long-temps après que nos larmes seront séchées.

Je n'ai plus de crainte aussi vive pour ta santé, ô mon cher ange! puisque tu as échappé à cette douleur muette, souvent si funeste, et que je redoutais pour ton ame sensible. Mais parle, chère amie, soulage ton cœur prêt à se fendre; tu sembles chercher à me consoler; ne contrains ni tes regrets, ni tes gémissements. La crainte est, tu le sais, un tourment plus cruel que la douleur: celle-ci a des bornes, ou peut en avoir; la crainte n'en connaît point. Ainsi je souffrirais bien plus d'envisager ce que peut couvrir ton cœur, que d'apprendre tout ce qu'il peut t'inspirer sur des maux passés, et par conséquent connus.

Je prie notre ami de te faire passer encore ceci sur-le-champ; car, de tous les calmants, le plus puissant est assurément les consolations de ce qu'on aime. Ton petit chirurgien s'est fort bien conduit. J'en ai bonne opinion, puisqu'à

cet âge il ne sait pas faire de remèdes. D'ailleurs il me paraît que tu n'as pas le choix ; mais va très-doucement sur toute espèce d'épreuve.

Réfléchis un peu sur ta situation actuelle, mon enfant bien cher, et communique-moi tes pensées. Je suis convaincu que voici le moment où ta famille pourra finir, si elle le veut ; et il me semble que c'est le cas de t'en occuper, avant que le vieux marquis tombe à son tour. Mon amour, tu sais que c'est dans ce mois que je touche mon faible quartier : demande-moi, je te prie, ce qu'il te faut ; parle donc une fois à ton Gabriel, sans réserve. Le bon ange a fait un très-bon marché avec des Brugnières ; il en a retiré (n'en pouvant obtenir le reste du paiement) la montre (sans chaîne) et l'épée. Tu sais que ces effets t'appartiennent bien plus qu'à moi. Si nous avons besoin l'un ou l'autre, nous en ferons de l'argent ; car celui-ci nous est plus nécessaire que les bijoux.

Adieu, ma douce et noble amie : tu sais si ton Gabriel est tendre et constant.

GABRIEL.

---

## LETTRE XI.

17 juin 1780.

Et moi aussi, tendre et chère amante ! je suis infiniment rassuré par ta lettre ; je vois que ta blessure se guérira sans avoir fait de trop grands ravages. Le souvenir d'une fille tendrement aimée ne s'effacera pas de notre mémoire ; mais la nature, dont l'intérêt s'oppose aux douleurs éternelles, verse un baume sur les plaies du cœur, surtout lorsqu'elle est secondée par l'amour. Après avoir pleuré douloureusement la mort de notre enfant, le temps arrivera, il n'est pas éloigné, ô mon amie ! où quelque douceur se mêlera à l'amertume de ce souvenir ; et, si nous pleurons encore, ce seront plutôt des larmes d'attendrissement que de douleur. Je crois qu'il est inutile de